



200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4421 - VENDREDI 13 JANVIER 2023

RELATIONS INTERNATIONALES

L'Afrique appelle de ses vœux la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU

Outre un siège permanent revendiqué depuis plusieurs années, le continent veut voir une ou deux langues africaines introduites comme langues de travail aux Nations unies.

Constituer une instance inclusive, plus représentative, transparente et reflétant la configuration actuelle du monde, tel est le sens de l'appel réitéré en faveur de la réforme du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU) à l'ouverture, hier à Brazzaville par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, de la dixième réunion ministérielle des dix chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine sur cette problématique cruciale pour le continent.

Jusqu'au 16 janvier, les experts réunis dans la capitale congolaise plancheront sur les contributions que l'Afrique entend apporter à l'évolution du Conseil de sécurité des Nations unies dans l'esprit des conclusions du sommet mondial tenu en 2005, qui appelait à une réforme en profondeur de cette institution.

Page 9



Le chef de l'Etat congolais et les représentants des pays participant à la rencontre/Adiac

AGROFORESTERIE

Un projet de 15000 hectares lancé à Kinkala



La ministre Rosalie Matondo au centre lors du lancement du Prodivac

Le volet agroforesterie du Projet de développement intégré des chaînes des valeurs agricoles au Congo a été lancé hier, au chef-lieu du département du Pool, par la ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo.

Une superficie de 15000 hectares de terrain sera consacrée aux cultures telles le cacao, la noix de cajou, la banane, le manioc, le maïs et les forêts pour le bois d'énergie. D'un montant de 5 milliards F CFA, le projet couvre trois départements, à savoir le Pool, la Bouenza et les Plateaux.

Page 3

HANDBALL

Brazzaville veut des compétitions plus professionnelles

Le président de la ligue départementale de handball de Brazzaville, Avicenne Nzikou, a annoncé le 11 janvier, au cours d'une conférence de presse, l'ambition de sa ligue d'organiser désormais des compétitions de façon plus professionnelle. « Pour un pays

qui est médaillé de bronze, il faut un championnat performant afin de permettre à nos athlètes de non seulement garder le cap mais aussi de se surpasser », a-t-il indiqué.

Page 13

DRÉPANOCYTOSE

Deux enfants congolais sur cent affectés



Une vue du Centre national de référence de drépanocytose Antoinette-Sassou-N'Guesso

Le directeur du Centre national de référence de la drépanocytose, le Pr Alexis Elira Dokekias, a révélé au cours d'un séminaire de recyclage des médecins des districts sanitaires à Brazzaville que plus de 500 000 personnes souffraient de cette maladie génétique au Congo.

Selon lui, deux enfants congolais

sur cent naissent avec la forme totale de la maladie tandis que vingt-cinq sur cent présentent la forme partielle. En termes de suivi et de traitement des patients, la situation s'est nettement améliorée grâce au Centre national de référence de la drépanocytose basé à Brazzaville.

Page 5

ÉDITORIAL

L'humain d'abord

Page 2

ÉDITORIAL

L'humain d'abord

Donner la priorité à l'humain est particulièrement crucial en ce moment précis où les écarts en matière d'éducation, de santé et d'emplois des jeunes persistent et se creusent davantage. La bataille pour réduire l'extrême pauvreté qui figure parmi les objectifs de développement durable ne pourra être remportée que par un rétablissement des équilibres économiques et une confiance réaffirmée entre gouvernants et gouvernés.

Au cœur de l'engagement maintes fois renouvelé par les autorités congolaises, l'humain devrait passer en premier pour espérer promouvoir une prospérité partagée. Le taux de pauvreté qui s'est aggravé du fait, entre autres, des impacts économiques et sociaux dévastateurs de la covid-19 oblige à adopter des politiques qui prennent en compte toutes les couches sociales pour plus de résilience.

En clair, il s'agit de créer un nouveau contrat social en éliminant les goulots d'étranglement liés à la crise financière qui empêchent les entreprises de se relancer et de créer des emplois. Une mission à laquelle s'attèle depuis quelque temps le gouvernement par des mesures louables portant, entre autres, sur l'allègement des taxes fiscales et douanières, l'amélioration du climat des affaires, les facilités de création d'entreprise et la promotion du partenariat public-privé.

Des défis qu'il sied de relever si l'on veut valoriser l'immense potentiel en termes de ressources naturelles qui n'attendent qu'à être exploitées. Un objectif ambitieux dont dépendront le progrès économique et le développement du Congo. Les jalons étant d'ores et déjà posés, il est temps d'impulser une vraie dynamique pour concrétiser les projets annoncés.

Les Dépêches de Brazzaville

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le dévouement au travail en 2023

Le président de la chambre basse du Parlement, Isidore Mvouba, a souhaité le 12 janvier, au cours de la traditionnelle cérémonie d'échange de vœux, que l'année 2023 soit placée sous le signe « du dévouement, du travail ingénieux et laborieux accompli hors des sentiers battus, loin de la routine paralysante ».

« C'est un challenge. Je convie chacune et chacun d'entre nous, élus comme cadres nommés, à s'occuper de cet objectif. Aussi, tout au long des heures si belles que nous passerons ensemble cette année, tel est mon plus ardent souhait, devrions nous garder à l'esprit ce que le président de la République ne cesse de stigmatiser, à savoir le cycle pernicieux de la construction-destruction-reconstruction », a rap-

porté le président de l'Assemblée nationale. « C'est un challenge. Je convie chacune et chacun d'entre nous, élus comme cadres nommés, à s'occuper de cet objectif. Aussi, tout au long des heures si belles que nous passerons ensemble cette année, tel est mon plus ardent souhait, devrions nous garder à l'esprit ce que le président de la République ne cesse de stigmatiser, à savoir le cycle pernicieux de la construction-destruction-reconstruction », a rap-

porté le président de l'Assemblée nationale. « C'est un challenge. Je convie chacune et chacun d'entre nous, élus comme cadres nommés, à s'occuper de cet objectif. Aussi, tout au long des heures si belles que nous passerons ensemble cette année, tel est mon plus ardent souhait, devrions nous garder à l'esprit ce que le président de la République ne cesse de stigmatiser, à savoir le cycle pernicieux de la construction-destruction-reconstruction », a rap-

porté le président de l'Assemblée nationale. « C'est un challenge. Je convie chacune et chacun d'entre nous, élus comme cadres nommés, à s'occuper de cet objectif. Aussi, tout au long des heures si belles que nous passerons ensemble cette année, tel est mon plus ardent souhait, devrions nous garder à l'esprit ce que le président de la République ne cesse de stigmatiser, à savoir le cycle pernicieux de la construction-destruction-reconstruction », a rap-

« Nous espérons qu'au cours de cette nouvelle année, avec votre indéfectible leadership, le bureau de l'Assemblée nationale qui est à pied d'œuvre parviendra à créer les conditions idoines en vue de relever, sans faille, les défis de notre chambre »

porté le président de l'Assemblée nationale. Selon lui, les solutions aux différents défis soulevés par le premier secrétaire, Fernand Sabaye, dans son discours bilan, se trouvent dans le lancement effectif et la mise en œuvre du plan stratégique de développement et de modernisation de l'Assemblée nationale. « C'est un travail ardu que nous devons commencer, sans tergiverser, cette année. En

intérieur. Isidore Mvouba a également souligné que le renforcement des capacités des députés et du personnel sur des thématiques de l'heure est un levier important de nature à améliorer leur efficacité et leur efficience. « A cela, il faut ajouter, au titre des préoccupations majeures de notre chambre, l'opérationnalité de la chaîne parlementaire, qui est un outil indispensable pour une communication de

qualité. Raffermer davantage les liens avec les parlements amis passe, naturellement, vous le savez tous, par une coopération parlementaire agissante. C'est ainsi que j'invite à plus de créativité et d'ingéniosité aussi bien les commissions permanentes, les unions interparlementaires que les groupes d'amitié », a-t-il exhorté, se félicitant des relations de grande fraternité qui existent entre l'Assemblée nationale et le Sénat. Le premier secrétaire de l'Assemblée nationale a, de son côté, rappelé que cette cérémonie est une occasion de porter un regard rétrospectif sur l'année afin de tirer des leçons et de fixer des objectifs pour l'avenir. En effet, Fernand Sabaye a rappelé les principaux problèmes liés aux conditions de travail des agents de la chambre basse du Parlement. Il s'agit notamment de la vétusté du parc automobile ; l'insuffisance du mobilier et de l'équipement informatique ; la non-régularisation des effets financiers des agents promus à des grades supérieurs ; le sous-équipement de l'antenne médicale ; le défaut de formation et de recyclage du personnel. « Nous espérons qu'au cours de cette nouvelle année, avec votre indéfectible leadership, le bureau de l'Assemblée nationale qui est à pied d'œuvre parviendra à créer les conditions idoines en vue de relever, sans faille, les défis de notre chambre », a-t-il souligné.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossel
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Dury Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint

Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngonu

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Obal, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

POOL

Un projet d'agroforesterie de 15000 hectares à Kinkala

La ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, a lancé le 12 janvier à Kinkala, chef lieu du département du Pool, le volet agroforesterie du Projet de développement intégré des chaînes des valeurs agricoles au Congo (Prodivac). Trois départements, le Pool, la Bouenza et les Plateaux vont bénéficier des plantations à fort potentiel économique.

Le projet d'agroforesterie communautaire est financé à hauteur de 8 millions de dollars (5 milliards FCFA), grâce à des fonds additionnels accordés par le Programme d'investissement pour la forêt et le Fonds stratégique pour le climat. La gestion des financements alloués est confiée à la Banque africaine de développement (BAD), a indiqué son représentant résident au Congo, Antoine Marie Sié-Tioyé.

Au total, 15 000 ha de terrains vont être aménagés au cours des prochains mois, soit 500 ha pour principalement les filières cacao et de la noix de cajou, 4500 ha de forêts pour le bois énergie et 10000 ha de terres individuelles pour le développement des cultures vivrières comme le maïs, la banane et le manioc. Des filières porteuses aussi cultivées dans le Pool, a commenté Emma Berthe Bassinga, la secrétaire de ce département qui s'est réjouie du choix porté sur lui parmi les localités bénéficiaires du projet. En effet, les techniciens mandatés, notamment ceux du Programme national d'afforestation et de reboisement vont former une trentaine de pépiniéristes et aider les communautés locales



La ministre Rosalie Matondo (au centre) lors du lancement du Prodivac et des officiels après le lancement du projet à Kinkala, le 12 janvier 2023/Adiac

dans la réalisation des plantations pilotes d'agroforesterie d'anacarde et de cacao sur des terres étatiques de 500 ha dans la zone de Malolo. Les communautés locales bénéficieront aussi d'un accompagnement dans le choix des espèces forestières et des terrains compris dans la réalisation des plantations forestières destinées au bois énergie. Concernant les activités agricoles, les communautés ciblées vont bénéficier des appuis tech-

niques en matière de numérisation des terres agricoles à valoriser, de suivi des travaux d'agroforesterie pour garantir le développement des filières, par exemple du Cacao en savane. Il est également prévu un encadrement en faveur des petits producteurs de manioc et maïs sur les terres individuelles ou familiales.

Faciliter l'accès à des terres sécurisées

Ce projet agro-forestier se propose, d'après le coordonnateur adjoint du Prodivac, Marcel Dieu-donné Nzemba, de faciliter l'accès aux terres sécurisées pour les producteurs locaux et ainsi de renforcer les capacités techniques et organisationnelles des groupements communautaires à travers la mise en place de réseau d'animateurs ; d'organiser des voyages d'échange d'expériences ; de fournir des équipements de pépinières et de mettre en œuvre

un mécanisme de paiement pour les services avec un financement durable de l'agroforesterie au Congo.

Mais l'unité de coordination du projet agroforesterie communautaire doit donc relever le défi lié au respect de délai et favoriser l'accès aux engins mécaniques pour les producteurs agricoles. « La promotion de l'agroforesterie communautaire constitue un véritable défi à relever dans un contexte de changement climatique qui interpelle sur la nécessité de concilier l'économie, le social et l'environnement. Elle contribuera à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à la diversification économique de notre pays », a signifié la ministre Rosalie Matondo.

Retenons que cette nouvelle initiative constitue la sous-composante 2.2 du Prodivac, qui est un projet du gouvernement financé à hauteur 48 milliards FCFA par la BAD. L'objectif global du Prodivac est de promouvoir une agriculture compétitive et résiliente à travers le développement intégré des chaînes de valeurs agro-alimentaires au Congo.

Fiacre Kombo

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Des partenariats envisagés entre la France et le Congo

En séjour de travail en France, le ministre délégué en charge de la Décentralisation et du Développement local, Juste Désiré Mondelé, a échangé avec plusieurs autorités françaises sur les modèles de décentralisation, l'amélioration de la gouvernance des collectivités locales et les possibilités d'établir des partenariats.

De Paris à Nevers en passant par Lyon et Charly, le ministre congolais a parcouru les différentes villes françaises pour, entre autres, inviter ses potentiels partenaires au Forum sur la décentralisation et le développement local, prévu en février prochain à Brazzaville. Les assises seront organisées avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et l'Agence française de développement (AFD).

Juste Désiré Mondelé a, en effet, été reçu à l'hôtel de ville de Charly, dans le département de Rhône, par le maire Olivier Araujo, en présence du député honoraire, Michel Perrot. L'entretien a porté sur la vie de la décentralisation et du développement local en vue de l'établissement des partenariats. « Le Congo occupe une position stratégique en Afrique centrale, et nous voulons l'accompagner dans son développement. Vous pouvez ici compter sur vos amis », a rassuré Michel Perrot.

Olivier Araujo, dont la ville a un projet de jumelage avec la communauté urbaine de Mouyondzi, dans le département de la Bouenza, a honoré symboliquement le ministre délégué en charge de la Décentralisation et du Développement local de la médaille de la ville de Charly. « Nous sommes réunis autour d'une idée

commune, celle d'approfondir la coopération décentralisée entre la France et le Congo, et plus spécifiquement pour Charly et la communauté urbaine de Mouyondzi. C'est une coopération de réciprocité que nous souhaitons construire avec vous », a-t-il déclaré.

Une marque de distinction qui n'a pas laissé indifférent Juste Désiré Mondelé. « Merci à vous, c'est une surprise pour moi et j'ai compris que l'aventure de Mouyondzi était prévue, et que la ville de Charly était ouverte à d'autres projets dans le cadre de la coopération décentralisée », a-t-il déclaré.

Des assurances sur le forum de Brazzaville

Le ministre a également échangé avec le maire du 2e arrondissement de Lyon, Pierre Oliver. « Nous avons largement échangé sur le rôle des départements, des régions... En France, les collectivités sont aujourd'hui puissantes avec une certaine identité. Ce modèle français permet à la fois d'avoir une identité nationale, une vraie cohésion du territoire tout en ayant ce rôle de décentralisation au plus proche de la population parce que nous sommes



Le ministre délégué reçu par ses partenaires français DR

intimement convaincus que tout doit partir de la base, de la population pour remonter vers le sommet de l'Etat », a expliqué Pierre Oliver.

Avec le maire de Grand-Couronne, Julie Le sage, il a été question des jumelages thématiques entre les établissements scolaires de cette ville et ceux des communes congolaises. Juste Désiré Mondelé était aussi chez le président du Conseil départemental du Rhône, Christophe Guilloteau. « Avec monsieur le ministre, nous avons parlé des projets, de la vision du pays sur la décentralisation. Il nous a parlé de son projet, le forum qui aura lieu à Brazzaville, s'il le

souhaite, je viendrai avec beaucoup de plaisir chez vous pour parler de ma vision, de ce qui est la France dans sa décentralisation en perpétuel mouvement. J'ai été moi-même parlementaire pendant longtemps et nous avons beaucoup travaillé », a-t-il promis. L'éventualité d'une coopération décentralisée avec la commune de Kintélé a été abordée avec le maire de Nevers, Denis Thuriot. « Nevers est jumelée avec Hammamet en Tunisie, pour le reste, nous avons près de treize jumelages dans le monde entier mais pas avec l'Afrique centrale. Nous pourrions

concrétiser le projet de jumelage avec la ville de Kintélé qui semble assez similaire à Nevers et des enjeux qui pourraient être traditionnels d'échanges au niveau sportif, au niveau culturel. Cela pourrait aussi passer par l'enseignement supérieur parce que Nevers a fait l'une de ses priorités de devenir une ville universitaire de proximité », a-t-il laissé entendre.

Juste Désiré Mondelé a eu, enfin, un entretien avec le secrétaire général de l'Assemblée parlementaire de la francophonie, Bruno Fuschs. Le député, membre de la commission affaires étrangères de l'Assemblée nationale française, a appelé à son interlocuteur la nécessité d'impliquer les citoyens au niveau de leur territoire sur les questions d'éducation, d'infrastructures et de santé notamment. « Cette étape de décentralisation, je pense que nous pouvons la mener ensemble. Le ministre a prévu un certain nombre de rencontres, de jumelages également, mais aussi un forum très intéressant en février à Brazzaville. Je crois que c'est un moment important du lancement de cette démarche », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama



MINISTÈRE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE / PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

AMI n° 06/MPSIR/PRISP/AGF/PATN-UCP/23

RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'AUDIT EXTERNE DES COMPTES DU PATN DES EXERCICES 2022 ET 2023

1- Le Gouvernement de la République du Congo a reçu une avance sur le crédit de l'Association internationale de

développement (IDA) pour la préparation du « Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « du cabinet chargé de l'audit externe des comptes du Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) des exercices 2022 (avance de préparation du projet) et 2023 (mise en vigueur du projet) ».

2- Objectif :

L'objectif de l'audit financier et comptable est d'exprimer une opinion motivée professionnelle et indépendante sur la situation financière du Projet à la fin de chaque exercice fiscal et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet.

Les états financiers, qui sont établis par l'Unité de Coordination du Projet (UCP) sont élaborés de manière à rendre compte des transactions financières du Projet et sur la gestion des ressources affectées au projet à la fin de chaque exercice fiscal et ce conformément aux :

Règles pratiques, règlements financiers, et procédures de gestion admises au plan international; Prescriptions énoncées dans les documents de base du projet y compris les dispositions applicables dans le projet en matière d'administration, de suivi et évaluation, d'établissement des rapports; Procédures et directives de la Banque mondiale sur les aspects de gestion financière, comptable, de passation des marchés et d'établissement des divers rapports admis, compris le Code de conduite de la Banque mondiale.

Au titre de l'objectif susvisé, l'auditeur devra donner

son avis sur les états financiers, les relevés des dépenses et les comptes spéciaux de toutes les ressources reçues par le Projet PATN de la part de la Banque mondiale.

A cet effet, L'Unité de Coordination du Projet a en charge de maintenir un système de contrôle interne adéquat ainsi qu'une documentation acceptable des transactions.

3- Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de solliciter des consultants pour faire partie de la liste restreinte en vue de la consultation relative à la mission.

4- L'Unité de coordination du projet, invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits

ci-dessus. Les firmes peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Les consultants doivent fournir les informations ci-après : (i) qualification pour exécuter les services pressentis, les missions similaires (brochures, références de l'exécution de contrats analogues, etc); (ii) les capacités techniques; les domaines d'intervention ainsi que les années d'expérience du cabinet; les références des clients bénéficiaires des prestations décrites, appuyer par des attestations. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculum vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail. Il devra avoir déjà réalisé des missions comparables, fournir la liste des missions pour lesquelles sa compétence a été mobilisée.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence de ladite mission, tous les jours ouvrables de 08 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

5- Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivantes : (i) les qualifications générales et expérience du cabinet dans le domaine de l'audit, (ii)

l'expérience de la firme dans la réalisation de missions similaires. La firme aura une profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au tableau d'un ordre professionnel comptable reconnu par l'IFAC ou la FIDEF. Le cabinet sera recruté par la méthode fondée sur la qualité et le coût (SFQC).

6- Profil du cabinet

L'Auditeur externe sera un cabinet ayant une grande expérience en audit de projets, notamment :

Une bonne expérience de l'audit des programmes et projets financés par des Bailleurs de fonds internationaux d'au moins 10 ans.

Une bonne connaissance des problématiques de Gouvernance, et des concepts de corruption, de concussion et de fraude;

Une bonne connaissance des systèmes fiscaux et comptables prévalant en Afrique particulièrement en République du Congo;

Une maîtrise de l'environnement des programmes financés par les Bailleurs de fonds internationaux en général et de la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement et du Fonds Mondial en particulier. Une expérience en Agence de Gestion Fiduciaire pour ce faire sera un atout;

Des références dans le domaine de l'audit et du conseil avec les bailleurs de fonds.

Pendant la durée de son contrat avec le PATN, l'auditeur s'interdira à titre individuel, ou à travers les sociétés dont il serait éventuellement actionnaire ou salarié, d'effectuer d'autres prestations dans le cadre de ce projet.

7- Durée et lieu de la mission

La réalisation de l'audit se fera sous forme de missions annuelles au mois d'avril de chaque année. La durée de chaque mission est d'environ 14 jours, dont 7 jours au siège de l'Auditeur pour la rédaction du rapport.

La mission se déroulera au niveau de l'Unité de coordination du Projet.

La première mission interviendra dès le mois d'avril 2023.

La mission couvrira les exercices des années 2022 (PPA) et 2023 (Mise en vigueur du projet). Le contrat sera établi sur la base d'une couverture de deux années.

8- Méthode de sélection

La sélection du consultant se fera par comparaison des CVs conformément aux procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque mondiale de juillet 2016, révisé en novembre 2017 et août 2018.

Les dossiers de candidature peuvent être transmis par voie électronique ou doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous au plus tard le 23 janvier 2023 à 16 h 00 et porter clairement la mention « cabinet chargé de l'audit externe du projet d'accélération de la transformation numérique ».

Bureau Passation de Marchés

A l'attention du Coordonnateur

Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP). Unité de Coordination

Agence fiduciaire du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN).

Adresse : Parcelle 84 bis, avenue du Chaillu, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo

Téléphone : (+242) 22 614 41 81 / 04 032 22 81)

Adresses électroniques : contact@prisp-congo.org ; pmarches@prisp-congo.org

Fait à Brazzaville, le

**Le Coordonnateur p.o,
Clovin Bozire ONTSOUON ASSEN**

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

CABINET

N° 0080 - /MEF-CAB. 4

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Ministre de l'Economie et des Finances porte à la connaissance des entités publiques, des opérateurs économiques et des personnes physiques bénéficiaires des créances relatives aux dépenses sociales en instance de paiement au trésor public, au titre de l'exercice 2022, de la mise en place d'une commission chargée de la validation des dites créances avant leur paiement.

Il s'agit des créances relatives aux :

- rentes viagères ;
- évacuations sanitaires ;
- frais d'hospitalisation ;
- frais d'inhumation ;
- frais de rapatriement des dépouilles mortelles ;
- dépenses liées au capital-décès ;
- biens et services des entités publiques à vocation sociale ;
- dépenses de personnel (salaires, indemnités, émoluments....) ;
- subventions des entités publiques à vocation sociale ;
- dépenses liées aux actions humanitaires ;
- dépenses liées à l'éducation (bourses, rentrées scolaires, organisation des concours d'Etat, cantines scolaires, frais académiques, etc.).

A ce titre, il est demandé aux intéressés de se présenter à l'inspection générale des finances, sise boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Bâtiment annexe de l'immeuble ex BCC, au rez-de-chaussée à partir du **11 janvier 2023 à 9 heures précises**, pour de plus amples informations.

Les départements ministériels concernés sont les suivants :

- défense nationale ;
- affaires sociales et action humanitaire ;
- santé et population ;
- agriculture, élevage et pêche ;
- enseignement préscolaire, primaire, secondaire et alphabétisation ;
- enseignement technique et professionnel, formation qualifiante ;
- enseignement supérieur, recherche scientifique et innovation technologique ;
- promotion de la femme et intégration de la femme au développement ;
- aménagement du territoire, infrastructures et entretien routier ;
- administration du territoire, décentralisation et développement local ;
- finances, budget et portefeuille public ;
- jeunesse, sports, éducation civique et emploi ;
- construction, urbanisme et habitat ;
- énergie et hydraulique.

Fait à Brazzaville, le 10 JAN 2023

Le Ministre,



Jean Baptiste ONDAYE. -

DRÉPANOCYTOSE

Plus de 500 000 Congolais portent les gènes de la maladie

Maladie génétique, la drépanocytose est bien répandue au Congo. Le 11 janvier à Kintélé, à l'ouverture du séminaire de recyclage des médecins des districts sanitaires sur la maladie, le Pr Alexis Elira Dokekias, directeur du Centre national de référence de drépanocytose Antoinette-Sassou-N'Guesso, a fait savoir que plus de 500 000 personnes souffrent de la drépanocytose au Congo.

Ouvrant les travaux, le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a fait savoir qu'environ 3 000 000 personnes portent les gènes de la drépanocytose à travers le monde. Au Congo, selon le Pr Alexis Elira Dokekias, la maladie touche plus de 500 000 personnes, dans les formes totale et partielle.

« Deux enfants congolais sur cent naissent avec la forme totale de la maladie, et vingt-cinq enfants sur cent naissent avec la forme partielle. Au plan national, environ 500 000 personnes portent les gènes de la drépanocytose, dont 50 000 développent la forme totale de la maladie », a-t-il souligné.

En termes de suivi et de traitement des patients, si à Brazzaville la situation s'est nettement améliorée grâce à l'ouverture du Centre national de référence de la dré-



panocytose Antoinette-Sassou-N'Guesso, dans le reste des départements, par contre, des efforts considérables restent à fournir pour la prise

en charge des malades afin d'améliorer leur espérance de vie.

Pour tenir ce pari, le Pr Alexis Elira Dokekias estime qu'il est

important de décentraliser la prise en charge des malades en renforçant les capacités techniques et professionnelles des districts sanitaires instal-

lés à travers le pays. C'est à ce titre que cet atelier a été organisé.

« Nous avons tenu cet atelier; il y a cinq ans, mais dans le suivi nous relevons toujours des faiblesses concernant la prise en charge des malades au niveau des districts sanitaires. Nous devons renforcer l'intervention en vue d'améliorer l'espérance de vie des patients. Grâce à notre suivi régulier, deux patientes drépanocytaires totales ont atteint aujourd'hui chacune 78 et 80 ans. L'une d'elle a eu sept enfants », a renchéri le Pr Elira Dokekias.

Pour combattre cette maladie génétique, le directeur du Centre national de référence de la drépanocytose exhorte les Congolais à se faire dépister avant de se marier ou de faire des enfants.

Firmin Oyé

« Deux enfants congolais sur cent naissent avec la forme totale de la maladie, et vingt-cinq enfants sur cent naissent avec la forme partielle. Au plan national, environ 500 000 personnes portent les gènes de la drépanocytose, dont 50 000 développent la forme totale de la maladie »,

SANTÉ PUBLIQUE

L'Etat va décentraliser le traitement de la drépanocytose

Le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a indiqué, le 11 janvier à la commune de Kintélé, que l'Etat va décentraliser l'approche diagnostique et thérapeutique de la drépanocytose ainsi que des infections respiratoires aiguës.

La déclaration du ministre a été faite à l'occasion d'un atelier de renforcement des capacités des équipes de santé dans la prise en charge de la drépanocytose. Actuellement dans le monde, plus de trois millions de personnes portent le gène S anormal.

« Le ministère vise, à travers le Centre national de référence de la drépanocytose Antoinette-Sassou-N'Guesso, à décentraliser plus que jamais l'approche diagnostique et thérapeutique de la drépanocytose », a déclaré le ministre Gilbert Mokoki.

La drépanocytose, aussi appelée anémie falciforme, est une maladie génétique héréditaire touchant les globules rouges ou hématies. Elle est caractérisée par une anomalie de l'hémoglobine, principale protéine du glo-

bule rouge. C'est une maladie génétique présente à la naissance. En cas de drépanocytose, les globules rouges durcissent, deviennent collants et ressemblent à un outil agricole en forme de C appelé « faucille ».

« Nous sommes heureux de la formation des médecins, chefs des districts sanitaires, car cela intègre la prise en charge de la drépanocytose et des infections respiratoires aiguës au niveau périphérique », a indiqué Lucien Alexis Manga, représentant de l'Organisation mondiale de la santé au Congo.

Dans la sous-région de l'Afrique centrale, en général, et au Congo, en particulier, « la drépanocytose est sortie de l'anonymat grâce à l'action éclairée, forte et rayonnante de l'épouse



du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, présidente de la Fondation Congo Assistance », a reconnu le ministre de la Santé.

Il a souligné, à la faveur de l'ouverture de cet atelier, la forte collaboration entre

l'Etat et ses partenaires sanitaires, dans la lutte contre les épidémies. « Avec l'appui de nos partenaires, nous avons pu sortir dès le début de l'année 2022 de la covid-19 », s'est félicité Gilbert Mokoki.

Le ministre a profité éga-

lement de la circonstance pour attirer l'attention des chercheurs, médecins chefs de districts sanitaires et agents de santé congolais afin « de rester vigilants face aux mutations virales et à l'éclosion d'autres maladies ».

Fortuné Ibara



AMI n° 07/MPSIR/PRISP/AGF/PATN-UCP/23

RECRUTEMENT D'UN CABINET OU D'UNE FIRME POUR ASSURER LA FONCTION D'AUDIT INTERNE DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)

1-Le Gouvernement de la République du Congo a reçu une avance sur le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour la préparation du « Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « du cabinet ou firme pour s'assurer de la fonction d'audit interne des du Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) ».

2-Objectif :

Le consultant (cabinet/firme) en audit interne a pour mission principale de s'assurer de l'application, par l'entité, des procédures édictées par les manuels de procédures dans les domaines de l'administration générale, de la gestion financière et de la passation des marchés. Il exécute sa mission en conformité avec les normes internationales régissant la pratique professionnelle de l'audit interne et les procédures généralement admises en la matière.

Il s'assure également de l'observation par l'entité des principes et directives figurant dans le manuel d'exécution des projets.

Le consultant (cabinet/firme) aura pour mission de revoir l'évaluation du dispositif de contrôle interne en effectuant les tâches suivantes :

- la revue à posteriori de la gestion administrative, financière, comptable, technique, de la passation des marchés, du suivi-évaluation et des aspects d'impacts socio-environnementaux de toutes les activités au niveau de l'UCP ;
- les audits spéciaux d'une partie prenante, d'un prestataire déterminé, etc. diligentés par l'UCP-PATN ;
- les autres audits spécifiques à la demande de l'UCP-PATN ;
- le suivi des recommandations des missions de l'audit externe et des missions de supervision de la Banque mondiale ;
- le renforcement des capacités de l'équipe fiduciaire ;
- l'accompagnement des autres membres de l'équipe du projet en améliorant le fonctionnement et l'efficacité de leurs services (nouveaux outils, revue des outils existants...)

Les objectifs de la consultation sont essentiellement de :

- vérifier le respect de la régularité et de la conformité des procédures internes existantes ;

- veiller à la bonne application des procédures de gestion des projets y compris les procédures fiduciaires ;

- veiller à l'utilisation efficiente des ressources du projet ;

- s'assurer que les fonctions administratives, financières, comptables et techniques du projet respectent le manuel d'exécution et le manuel de procédures administratives, financières, comptables et de la passation des marchés, au niveau de l'unité de coordination du PATN ;

- évaluer et détecter d'éventuels risques dans l'organisation des activités et anticiper toutes mesures permettant d'atteindre ses objectifs avec un maximum d'efficacité et d'efficience ;

- apporter des propositions d'amélioration continue à l'équipe de l'unité de coordination pour assurer une bonne gouvernance du projet ;

- s'assurer que les recommandations des auditeurs externes, de l'audit interne et des bailleurs de fonds sont prises en compte et dûment exécutées par les différentes structures ayant la charge de leur exécution dans la mise en œuvre des activités du projet ;

- assurer la formation continue des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet ;

- exécuter tous les autres travaux et tâches qui rentrent dans le cadre de la fonction d'audit interne telle que définie par les organisations professionnelles internationales d'audit interne, notamment l'IFACI et l'IIA.

3-Le présent avis de manifestation d'intérêt a pour objectif de solliciter des consultants pour faire partie de la liste restreinte en vue de la consultation relative à la mission.

4-L'Unité de coordination du projet, invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Les consultants doivent fournir les informations ci-après : (i) qualification pour exécuter les services pressentis, les missions similaires (brochures, références de l'exécution de contrats analogues, etc) ; (ii) les capacités techniques ; les domaines d'intervention ainsi que les années d'expérience du cabi-

net ; les références des clients bénéficiaires des prestations décrites, appuyer par des attestations. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail. Il devra avoir déjà réalisé des missions comparables, fournir la liste des missions pour lesquelles sa compétence a été mobilisée.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence de ladite mission, tous les jours ouvrables de 08 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

5- Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivantes : (i) les qualifications générales et expérience du cabinet dans le domaine de l'audit, (ii) l'expérience de la firme dans la réalisation de missions similaires. La firme aura une profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au tableau d'un ordre professionnel comptable reconnu par l'IFAC ou la FIDEF. Le cabinet sera recruté par la méthode fondée sur la qualité et le coût (SFQC).

6-Profil du cabinet

Le Consultant doit :

Être un cabinet d'audit indépendant et/ou d'expertise comptable de réputation internationale, régulièrement inscrit au tableau d'un ordre des experts comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF ou de la communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) ;

Avoir une expérience confirmée d'au moins 10 ans en audit des projets de développement financés par les bailleurs de fonds internationaux, notamment la Banque mondiale.

Avoir une expérience confirmée (5 ans au minimum) en audit interne des projets de développement notamment ceux financés par la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, BAD, Union Européenne, Department for International Development (DFID)

Les expériences antérieures du cabinet en audit des projets de développement dans le secteur de l'éducation seront pris en compte.

7-Durée et lieu de la mission

La réalisation de l'audit se fera sous forme de missions annuelles au mois d'avril de chaque année.

La durée de chaque mission est d'environ 14 jours, dont 7 jours au siège de l'Auditeur pour la rédaction du rapport. La mission se déroulera au niveau de l'Unité de coordination du Projet.

La première mission interviendra dès le mois d'avril 2023. La mission couvrira les exercices des années 2022 (PPA) et 2023 (Mise en vigueur du projet). Le contrat sera établi sur la base d'une couverture de deux années.

8- Méthode de sélection

La sélection du consultant se fera par comparaison des CVs conformément aux procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque mondiale de juillet 2016, révisé en novembre 2017 et août 2018.

Les dossiers de candidature peuvent être transmis par voie électronique ou doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous au plus tard le 23 janvier 2023 à 16 h 00 et porter clairement la mention « cabinet ou firme pour s'assurer de la fonction d'audit interne des du Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) ».

Bureau Passation de Marchés

A l'attention du Coordonnateur

Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP).

Unité de Coordination

Agence fiduciaire du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN).

Adresse : Parcelle 84 bis, avenue du Chaillu, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo

Téléphone : (+242) 22 614 41 81 / 04 032 22 81

Adresses électroniques : contact@prisp-congo.org ; pmarches@prisp-congo.org

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur p.o,

Clovin Bozire ONTSOUON ASSEN

AMI n° 0/8MPSIR/PRISP/AGF/PATN-UCP/23

RECRUTEMENT D'UNE FIRME CHARGÉE DES ETUDES PREPARATOIRES POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ATLAS STATISTIQUE NATIONAL ET DE LA CENTRALE DES BILANS DES ENTREPRISES

1-Contexte :

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le « Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « firme chargée des études préparatoires pour la mise en œuvre de l'atlas statistique national et de la centrale des bilans des entreprises »

2-Objectif :

2-OBJECTIFS DU MANDAT

Volet 1 : Atlas et système de gestion statistiques :

2.1. Objectif général

L'objectif général de la mission est d'actualiser l'étude pour la mise en place d'un atlas statistique national réalisé en 2019 afin de prendre en compte les évolutions actuelles.

2.2. Objectifs spécifiques

Les Objectifs spécifiques du mandat incluront les points ci-dessous :

(i) Cadre organisationnel et institutionnel - Revue fonctionnelle :

- Analyser et offrir des recommandations sur l'environnement légal, institutionnel et organisationnel requis et optimal pour la gestion de projet, l'implémentation et la gestion de l'atlas statistique national et de la gestion du système d'information y afférent. Ceci devra également prendre en compte la mise en commun des moyens et liens avec l'ensemble des arrangements institutionnels de gestion des systèmes digitaux de l'ensemble du gouvernement ;
- Evaluer les capacités organisationnelles en lien avec la mise en œuvre et gestion de l'Atlas statistique National et proposer des recommandations de renforcement de capacité (autant en matière de numérique que technique).
- Identifier les changements apportés par la mise en œuvre de la centrale des bilans, des facteurs favorables et les éventuels obstacles à l'implantation de la centrale de bilan des entreprises et offrir des recommandations en matière de gestion de changement ;
- Actualiser les manuels de procédures métiers existant au niveau central et sectoriel.

(ii) Analyse préparatoire et définition des cahiers de charge :

- Analyse des parties prenantes et flux d'information : Identifier les acteurs intervenant dans le processus, les données et informations existantes, et faire le mapping des sources et flux des informations statistiques.
- Identification d'une possible architecture cible.
- Définir les modalités d'accès aux informations, d'une classification des informations et suivant les principes d'Open data ;

- Documenter les meilleurs pratiques en matière d'implantation et de la mise en œuvre d'un atlas et portail statistiques ;

- Définir les besoins identifiés, les contraintes ainsi que les cahiers de charge de la solution envisagée suivant la méthodologie Agile. Il s'agira d'actualiser le cahier de charge fonctionnel de l'étude portant sur la mise en place d'un atlas statistique national réalisé en 2019, sur la base des résultats des études préparatoires ;

(iii) Evaluation des coûts et faisabilité :

- Evaluer les capacités technologiques existantes, et identifier les infrastructures, équipements et matériels nécessaires à l'opérationnalisation de l'Atlas statistiques, avec un souci d'efficience des coûts, de mutualisation des moyens et des infrastructures ;
- Evaluer les coûts relatifs au développement et implantation de l'Atlas statistiques et d'une proposition d'un plan de maintenance et de financement du système.

Volet 2 : Centrale des bilans des entreprises

II.1. Objectif général

L'objectif général de l'étude est de comprendre, définir et préparer l'environnement de l'implantation de la centrale de bilan des entreprises et les représentations des différents acteurs et utilisateurs potentiels face à cet outil de gestion.

II.1. Objectifs spécifiques

Les Objectifs spécifiques du mandat incluront les points ci-dessous :

(i) Cadre organisationnel et institutionnel - Revue fonctionnelle :

- Analyser et offrir des recommandations sur l'environnement légal, institutionnel et organisationnel requis et optimal pour le pilotage de projet, l'implémentation et la gestion de la centrale de bilan des entreprises et de la gestion du système d'information y afférent. Ceci devra également prendre en compte la mise en commun des moyens, et les liens avec l'ensemble des arrangements institutionnels de gestion des systèmes digitaux de l'ensemble du gouvernement ; La Centrale de bilan est un élément de l'ensemble du système statistique à développer et contribuera à la fourniture de données à l'Atlas statistiques.
- Evaluer les capacités organisationnelles en lien avec la mise en œuvre et gestion de la Centrale des bilans et proposer des recommandations de renforcement de capacité (autant en matière de numérique que technique).
- Identifier les changements apportés par la mise en œuvre de la centrale des bilans, des facteurs favorables et les éventuels obstacles à l'implantation de la centrale de bilan des entreprises et offrir des recommandations en matière de gestion de changement ;

(ii) Analyse préparatoire et définition des cahiers de charge :

- Analyser des parties prenantes et flux d'information : Identifier les acteurs intervenant dans le processus, les données et informations nécessaires, et faire le mapping des flux, demande, besoins fonctionnels, et usages respectifs des informations entre les acteurs (fournisseurs d'information, utilisateurs d'information, régulateurs, validateurs etc.) qui constitueront les utilisateurs du système).

- Identification de possible architecture cible.

- Définir les modalités d'accès des différents acteurs, des personnes physiques et morales aux informations de la centrale de bilan, sur la base des habilitations, d'une classification des informations et les liens avec le portail statistiques suivant les principes d'Open data ;
- Documenter les meilleurs pratiques en matière d'implantation et de la mise en œuvre d'une centrale de bilan des entreprises ou système similaires ;
- Définir les besoins identifiés, les contraintes ainsi que les cahiers de charge de la solution envisagée suivant la méthodologie Agile.

(iv) Evaluation des coûts et faisabilité :

- Evaluer les capacités technologiques existantes, et identifier les infrastructures, équipements et matériels nécessaires à l'opérationnalisation de la centrale de bilan des entreprises, avec un souci d'efficience des coûts, de mutualisation des moyens et des infrastructures ;
- Evaluer les coûts relatifs au développement et implantation de la centrale de bilan des entreprises et d'une proposition d'un plan de maintenance et de financement du système.

3-Profil du consultant :

Le consultant sera un cabinet de consultants avec au moins une dizaine d'années d'expérience dans l'appui à la mise en œuvre de réformes de l'administration publique et la digitalisation des services publics. Le cabinet devra prouver au moins 5 mandats similaires au mandat demandé.

NB : fournir les preuves de toutes les informations données.

4- La durée de la mission est prévue pour une durée de 7 mois à compter de la date de démarrage de la mission. La mission va se dérouler à Brazzaville en République du Congo avec la possibilité de se rendre dans les autres départements.

5-L'Unité de coordination du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-des-

sus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Les cabinets doivent fournir les informations ci-après : (i) la qualification pour exécuter les services pressentis, les missions similaires (brochures, références de l'exécution de contrats analogues, etc) ; (ii) les capacités techniques (personnel permanent etc.) ; les domaines d'intervention ainsi que les années d'expérience du cabinet ; les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les cabinets ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail. Ils devront avoir déjà réalisé des missions comparables, fournir la liste des missions pour lesquelles sa compétence a été mobilisée et attestations de bonne exécution.

6- Les cabinets seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.

7- Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet du document de référence à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en six (06) exemplaires dont un (01) original à l'adresse ci-dessous au plus tard le lundi 23 janvier 2023 à 16 h 00 (heures locales) et porter la mention « firme chargée des études préparatoires pour la mise en œuvre de l'atlas statistique national et de la centrale des bilans des entreprises ».

Bureau Passation de Marchés

A l'attention du Coordonnateur

Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP).

Unité de Coordination

Agence fiduciaire du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN).

Adresse : Parcelle 84 bis, avenue du Chaillu, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo

Téléphone : (+242) 22 614 41 81 / 04 032 22 81

Adresses électroniques : contact@prisp-congo.org ; pmarches@prisp-congo.org

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur p.o,

Clovin Bozire ONTSOUON ASSEN

GLOBAL FIRE POWER 2023

L'Égypte première puissance militaire africaine

Le site américain Global Fire Power (GFP) a publié son classement 2023 des forces militaires de 145 pays dans le monde.

Pour 2023, l'Égypte reste la première puissance militaire africaine, et le 14e à l'échelle mondiale sur un total de 145 pays étudiés. Le classement se base sur 60 critères, parmi lesquels, le nombre de militaires actifs, la force navale, la disponibilité du carburant pour les opérations militaires, le nombre d'avions de chasse, le budget consacré à la défense et la flexibilité logistique. Au niveau mondial, Les Etats-Unis demeurent la première puissance militaire mondiale, devant la Russie, la Chine, l'Inde et le Royaume-Uni. Septième pays africains sont classés parmi les 100 puissances militaires mondiales.

Classement des puissances militaires africaines en 2023

- 1-Égypte (14e rang mondial)
- 2-Algérie (26e)
- 3-Afrique du Sud (33e)
- 4-Nigeria (36e)
- 5-Ethiopie (49e)
- 6-Angola (55e)
- 7- Maroc (61e)
- 8-RD Congo (72e)
- 9-Tunisie (73e)
- 10- Soudan (75e)
- 11-Libye (80e)
- 12-Ouganda (83e)
- 13-Kenya (87e)
- 14-Zambie (89e)
- 15-Tchad (97e)
- 16-Zimbabwe (98e)
- 17-Cameroun (100e)
- 18-Tanzanie (101e)
- 19-Côte d'Ivoire (105e)
- 20-Ghana (109e)
- 21-Mali (110e)
- 22-Mozambique (112e)
- 23-Erythrée (113e)
- 24-Sud du Soudan (116e)
- 25-Niger (119e)
- 26-Burkina Faso (121e)
- 27-Congo- Brazzaville (122e)
- 28-Namibie (123e)
- 29-Botswana (124e)
- 30-Sénégal (125e)
- 31-Madagascar (130e)
- 32-Gabon (131e)
- 33-Mauritanie (132e)
- 34-Centrafrique (136e)
- 35-Sierra Leone (138e)
- 36-Libéria (141e)
- 37-Somalie (142e)
- 38-Bénin (144e)

Noël Ndong

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Mwanga Jean. Je désire être appelé désormais : Mouanga Jean. Un délai de trois (3) mois est accordé à tous ceux qui sont contre cette initiative pour faire opposition.

AFRIQUE DE L'OUEST ET LE SAHEL

Renforcer la collaboration et la résilience contre les extrémistes violents

La représentante spéciale adjointe pour l'Afrique de l'Ouest et du sahel a présenté au Conseil de sécurité des Nations unies un rapport constatant une aggravation des avancées positives pour les transitions politiques et la bonne gouvernance.

« L'insécurité s'est à nouveau aggravée dans la région en dépit des efforts déployés par les forces de sécurité nationales et leurs partenaires internationaux », a déploré Giovane Biha, dénonçant la fermeture forcée dans le Sahel de plus de dix mille écoles et de sept mille centres de santé en raison des attaques de groupes armés, d'extrémistes violents et de réseaux criminels. « Ces groupes armés non étatiques se battent entre eux pour la suprématie et le contrôle des ressources, poussant les États à la marge et causant une misère indicible à des millions de personnes qui ont dû quitter leurs communautés pour se mettre en sécurité », a-t-elle souligné, pour illustrer les défis multi dimensionnels auxquels fait face le Sahel central, en butte à des niveaux sans précédent d'insécurité et de défis humanitaires, à une

instabilité sociopolitique aggravée par l'impact du changement climatique et à une insécurité alimentaire exacerbée par le conflit en Ukraine. La représentante spéciale adjointe de l'Organisation des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel a appelé le Groupe indépendant de haut niveau sur la sécurité et le développement au Sahel, dirigé par l'ancien président du Niger, Mahamadou Issoufou, à « trouver des solutions plus innovantes » et générer un engagement national, régional et international pour le changement au Sahel. De même, elle a confirmé que les pays situés le long de la côte du golfe de Guinée ont connu une augmentation du nombre d'attaques contre leur territoire, menaçant les artères de transport vers les pays sans littoral situés plus au Nord, une situation qui rend plus nécessaire l'engagement des dirigeants de la région

à des efforts collectifs contre l'insécurité comme la création d'une force conjointe dans le cadre de l'Initiative d'Accra.

Giovane Biha a aussi souligné le travail effectué par le Bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel avec les parties prenantes et les partenaires nationaux pour promouvoir le consensus politique et assurer des conditions équitables avant les élections prévues cette année en Afrique de l'Ouest. Elle a salué, à cet égard, la signature, au Nigeria, d'un « accord de paix historique » entre les partis politiques obtenus avec l'aide de l'Unowas, et l'ouverture dans l'Etat de Kaduna du premier des six forums réunissant les parties prenantes en vue d'élections pacifiques, non sans rappeler que des élections législatives ont eu lieu au Bénin deux jours plus tôt.

Noël Ndong

ETHIOPIE

La France et l'Allemagne soutiennent le retour de la paix au Tigré

Les cheffes de la diplomatie française et allemande ont entamé le 12 janvier une visite à Addis-Abeba pour soutenir la paix au Tigré, plus de deux mois après l'accord qui a mis fin au conflit dans cette région du nord de l'Éthiopie.

Au cours de cette visite de deux jours, Catherine Colonna et Annalena Baerbock rencontreront le Premier ministre éthiopien, les ministres des Affaires étrangères et de la Justice, ainsi que des représentants de l'Union africaine (UA) et des défenseurs des droits humains. Cette visite survient juste après que les rebelles du Tigré ont commencé à rendre leurs armes lourdes.

Les deux diplomates ont également prévu de visiter un centre

de distribution du Programme alimentaire mondial pour constater la mise en œuvre d'un don ukrainien de 50 000 tonnes de blé à l'Éthiopie et la Somalie, dont Paris et Berlin ont financé l'acheminement à hauteur de 14 millions d'euros chacun. Après deux ans d'une guerre fratricide qui a déplacé plus de deux millions d'Éthiopiens et plongé des centaines de milliers de personnes dans des conditions proches de la famine, l'objectif de Paris et Berlin est « de

soutenir le processus de paix », a déclaré Catherine Colonna. Après l'accord de paix, l'acheminement de l'aide humanitaire a repris progressivement et les services de base (électricité, banque, transport...) sont lentement restaurés. Mais des habitants et des travailleurs humanitaires de diverses parties du Tigré ont affirmé récemment à l'AFP que les pillages et les persécutions se poursuivaient dans la région.

Yvette Reine Nzaba

OUGANDA

Un homme de 53 ans tué par des éléphants dans le Sud-Ouest du pays

Des éléphants errants ont tué un homme de 53 ans dans le district ougandais de Kanungu (Sud-Ouest) alors qu'il protégeait ses récoltes contre ces animaux sauvages venus du Parc national Queen Elizabeth, l'un des plus importants parcs naturels du pays.

Ahimbisibwe Rugaju, commissaire adjoint de ce district, a déclaré lundi dans un communiqué que deux éléphants étaient sortis du parc dimanche et avaient détruit plusieurs hectares de plantations avant que les habitants ne commencent à les refouler vers le parc. « Cependant, alors que les éléphants se dirigeaient vers le parc, ils sont tombés sur l'homme qui gardait son champ de pommes de terre près de sa ferme et il a été tué sur le coup », a-t-il ajouté. Selon le fonctionnaire, les habitants se plaignent que des animaux errants détruisent leurs récoltes malgré la promesse des autorités



de clôturer le parc. Ils ont ainsi « menacé de tuer les animaux sauvages qu'ils apercevraient dans leurs champs, car les gardes forestiers de l'Uganda Wildlife Authority manquent à leur devoir de ramener les animaux dans le parc chaque fois qu'ils

attaquent », a indiqué M. Rugaju. Il a toutefois exhorté les habitants à ne pas s'en prendre à la faune et à toujours travailler avec les autorités du parc pour s'assurer que les animaux soient bien renvoyés vers ce dernier.

Xinhua

CANAL+

100% DES MATCHS COMMENTES PAR NOS EXPERTS



POUR TOUT REABONNEMENT*

— 15 JOURS —

OFFERTS

A TOUT CANAL+

*Offre valable jusqu'au 25/01/23 pour tout réabonnement à votre formule actuelle. Bénéficiez de la formule TOUT CANAL+. Offre valable pendant 15 jours. Voir tarifs et conditions de l'offre auprès de votre Distributeur Agréé.

RELATIONS INTERNATIONALES

L'Afrique appelle de ses vœux la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU

Outre un siège permanent revendiqué depuis plusieurs années, le continent noir veut voir une ou deux langues africaines introduites comme langues de travail aux Nations unies.

Constituer une instance inclusive, plus représentative, transparente et reflétant la configuration actuelle du monde, tel est le sens de l'appel réitéré en faveur de la réforme du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU) à l'ouverture, le 12 janvier, à Brazzaville, par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, de la dixième réunion ministérielle des dix chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA) sur cette problématique cruciale pour le continent.

Jusqu'au 16 janvier, les experts réunis dans la capitale congolaise plancheront sur les contributions que l'Afrique entend apporter à l'évolution du Conseil de sécurité des Nations unies dans l'esprit des conclusions du sommet mondial tenu en 2005, qui appelait à une réforme en profondeur de cette institution.

« Depuis dix-sept ans, l'Afrique s'efforce de faire entendre sa voix pour que soit réparée une injustice historique », a rappelé le chef de l'Etat congolais avant d'exposer les raisons pour lesquelles, dans le moment présent,



L'ouverture des travaux par le président Denis Sassou N'Guesso/Adiac

une telle mutation devient indispensable, à travers « l'émergence des forces nouvelles sur la scène internationale, la forte polarisation des antagonismes, la ré-

situation instable de l'Afrique, caractérisée par la persistance de nombreux foyers de tension. « Comment en assurer le règlement au sein des Nations unies

conscience collective.

Plaidant pour une position africaine commune sur la question, le président de la République a

« Depuis dix-sept ans, l'Afrique s'efforce de faire entendre sa voix pour que soit réparée une injustice historique »

surgeance du spectre de la guerre froide », particulièrement avec la crise russo-ukrainienne dont, constate-t-il, « on ne perçoit pas toujours l'issue ».

Denis Sassou N'Guesso a évoqué

et son Conseil de sécurité, si le continent n'est pas représenté au niveau le plus élevé ? », s'est-il interrogé tout en soulignant « une incohérence certaine et un anachronisme avéré » pour la

fait siennes les déclarations du Commissaire des affaires politiques, paix et sécurité de l'UA, Bankole Adeoye, et du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la

Sierra Leone, John David Francis. Respectivement au nom du président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, et du président sierra-léonais, Julius Maada Bio, les deux émissaires ont insisté sur le fait que pour mieux se faire entendre de ses interlocuteurs extérieurs, l'Afrique doit parler d'une seule et même voix dans les forums internationaux. Lors du sommet Etats-Unis/Afrique tenu à Washington en décembre 2022, le président américain, Joe Biden, s'était montré sensible au débat sur la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU, et tout particulièrement de l'opportunité pour la communauté des nations d'œuvrer à l'attribution d'un siège permanent au continent africain.

Le chef de l'Etat congolais a salué cette annonce, convaincu que la position africaine sortira renforcée si les dirigeants du continent travaillent main dans la main. Les réformes attendues nécessiteraient aussi la valorisation des langues « authentiquement » africaines.

Gankama N'Siah

NÉCROLOGIE

Yvon Pascal Mbéré et Bernadet Galeko informent parents, amis et connaissances, du décès inopiné de leur fils et beau-frère, Destin Yvon Mbéré, survenu le 9 janvier 2023 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 12 de la rue Aboundji, arrêt de bus Pépinière, Lycée Thomas Sankara à Mikalou II.

La mise en terre a lieu ce vendredi, 13 janvier 2023.



IN MEMORIAM

14 janvier 2021-14 janvier 2023, cela fait deux ans jour pour jour que notre regrettée maman Stéphanie Chancelvie Verdiane Ibouanga nous a quittés. Pour ce morose anniversaire, ses enfants Marie Katherina Dialo de Zodialo,



Lucretia Fanny De Zodialo, leur père Arnaud Bienvenu Zodialo et toute la famille prient tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour elle.

A cette occasion, une messe sera dite le 15 janvier à 11 heures en l'église catholique Ndundia Mpungu de Mfilou. Maman Stéphanie, repose en paix. Tu restes à jamais dans nos mémoires.

REMERCIEMENTS SUITE AU DECES

DE

M. TATHY Félix Denis Marie, dit « Sabrosso »

- 1- La Famille TATHY Lambert
- 2- La veuve TATHY née ADDO Jeanne Madeleine
- 3- La famille ADDO Raymond
- 4- La famille BALLOUÉ Félicité
- 5- La famille Félix TCHICAYA
- 6- La famille GOMEZ (Rachel et Isaac)
- 7- Les enfants TATHY Françoise Jeanne Rose
- 8- Les enfants TEMBELLA Dieudonné



- 1- M. TATHY-MATHEY Christian Robert Lambert
- 2- Mme ICKONGA née TATHY Dominique Laure Pauline
- 3- M. TATHY Max Joël Michel Lambert
- 4- Mme LOKO née TATHY Viviane Patricia
- 5- Le Pasteur TATHY Clark Lambert
- 6- M. TATHY BIYANGOU Lionel Patrick
- 7- Mme BOKOUTA née TATHY Christiane Magalie

Très touchés par toutes les marques d'attention et votre soutien lors du décès de leur Frère, Epoux, Oncle et Père M. TATHY Félix Denis Marie, dit « Sabrosso », survenu le jeudi 22 décembre 2022 à Pointe-Noire.

Nous vous prions de recevoir l'expression de notre sincère et profonde reconnaissance.

13 janvier 2009-13 janvier 2023, cela fait quatorze (14) ans qu'il a plu à Dieu d'arracher à notre affection, notre père monsieur Doudou Servais Mouala.

En cette date commémorative, nous implorons la divine miséricorde pour que son âme repose en paix et qu'a jamais brille sur lui son étoile d'une vie éternelle.

Il reste toujours présent dans nos cœurs.

A tous ceux qui l'ont connu, nous demandons d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Les enfants Mouala



ENTREPRISES

La Cinat en voie d'être relancée

La situation conflictuelle qui prévaut actuellement à la Cimenterie nationale (Cinat) a fait l'objet d'une réunion en début de semaine au cabinet du chef de l'État, présidée par André Wamesso, directeur de cabinet adjoint du président de la République, apprend-on de la première institution du pays.

Ensemble, députés provinciaux du Kongo central, syndicalistes de la Cinat et les autres partenaires ont passé en revue tous les aspects liés à la relance de cette entreprise publique, rapporte la cellule de communication de la présidence.

Après douze ans d'arrêt des travaux à la Cinat, un contrat d'amodiation avait été signé entre l'État congolais, via le ministère du Portefeuille, avec le concours technique des ministres de l'Industrie et des Mines, et la firme indienne Diamond Cement, pour la relance des activités. Ce nouveau contrat qui pourtant présente des atouts, notamment sur les plans technique et social, a été à la base d'un conflit d'intérêts entre le comité de gestion, la Commission pour le développement rural (Coder) et la population de Kimpese à travers ses élus à l'Assemblée provinciale du Kongo central. Le directeur de cabinet ad-



André Wamesso, directeur de cabinet adjoint du président de la République joint du chef de l'État en charge des questions économiques et financières, André Wamesso, a tenu à écouter les doléances des uns et des

autres pour tenter de résoudre ce problème et accélérer le processus de relance de la Cinat. Jadis fleuron de l'économie congolaise, la Cinat, basée à Kimpese, dans la province du Kongo central, va bientôt renaître de ses cendres. Grâce à l'implication personnelle du chef de l'État, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, cette cimenterie dont la production est aux arrêts depuis plus de dix ans pourra bénéficier d'un souffle nouveau. Au cours de cette réunion, il était question, pour toutes les parties prenantes, de formuler ensemble une proposition de sortie de crise. Pour l'assemblée Provinciale du Kongo central qui a constitué une commission valablement représentée à cette réunion, une réforme de la Cinat est plus qu'impérieuse. Pierre Muanda Mvumbi, président de la Commission parlementaire mise en place pour cette affaire, a remercié le chef de l'État pour son implication personnelle dans ce dossier. Eugène Diomi Ndongala, président de la Coder, se ré-

jouit également de l'issue de cette confusion qui a longtemps régné, empêchant ainsi à la Cinat de redécoller. Du côté de la délégation syndicale présente à cette séance de travail, c'est une véritable bouffée d'oxygène pour la société Cinat. Ses délégués ne jurent que par la relance de cette usine de production du ciment gris en vue de soulager de nombreux agents impayés depuis plus de 120 mois. Construite depuis 1974 par le maréchal Mobutu, la Cinat n'a plus produit un seul sac de ciment depuis 2001. En attendant la finalisation du processus de sa relance qui passe par plusieurs préalables, le directeur de cabinet adjoint du chef de l'État a exhorté toutes les parties prenantes à se mettre au travail afin de présenter des propositions concrètes pour permettre finalement à la Cinat de connaître un nouveau souffle.

Alain Diasso

PRÉSIDENTICE

Le CPVS a présenté sa feuille de route pour l'exercice 2023

Le Comité de pilotage du Conseil présidentiel de Veille stratégique (CPVS) a tenu, ce mercredi 11 janvier 2023, à la Cité de l'Union Africaine, sa troisième réunion depuis sa création en mars 2020.

Présidée par le Chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, cette réunion a permis aux membres de cette structure présidentielle de présenter à l'Autorité suprême du pays leur feuille de route pour l'exercice 2023. Ce plan de travail a été validé et adopté séance tenante, a indiqué à la presse, le Coordonnateur national François Muamba Tshishimbi. Ce dernier ne s'est pas empêché d'egrener quelques réformes initiées par le Chef de l'État en 2022 en conformité avec les engagements auxquels il avait souscrits pour l'amélioration des conditions de vie de ses compatriotes. L'engagement le plus emblématique, a-t-il déclaré, est sans nul doute, la gratuité

de l'enseignement primaire. « C'est constitutionnel, mais tous ceux qui sont passés avant lui ne l'ont pas fait. Il est important d'avoir à l'esprit que le Président de la République a fait cette promesse et il l'a tenu », a déclaré François Muamba. Autres engagements pris par le Chef de l'État en cours de matérialisation, c'est entre autres, la Couverture santé universelle, sans oublier la Maternité gratuite. Le Coordonnateur du CPVS a néanmoins reconnu quelques difficultés dans la mise en œuvre de ces différents engagements mais a rassuré sur la volonté de sa structure



Le Coordonnateur du CPVS s'adressant à la presse

à trouver des alternatives plausibles. Il est à noter que le Programme de développement local dédié aux 145 territoires (PDL-145 T) a aussi figuré en bonne

place dans les discussions. Le Chef de l'État y a mis une emphase particulière pour autant qu'il s'agit d'un projet qui le tient personnellement à cœur. Le déve-

loppement du pays est à ce prix étant donné que le projet est censé viabiliser tous les territoires congolais en créant un certain équilibre entre les zones rurales et urbaines. Le Chef de l'État a insisté pour que les lourdeurs administratives, les rigueurs budgétaires et autres n'entravent pas la matérialisation de ce projet. Créé par ordonnance le 19 mars 2020, le Conseil présidentiel de Veille stratégique est une structure technique chargée de suivi, de l'évaluation et de la mise en œuvre des engagements du Président de la République tels que figurés dans le programme du gouvernement.

A.D.

COVID-19

Seize nouveaux cas confirmés en RDC

Le bulletin épidémiologique de la covid-19, publié chaque jour par le Comité multisectoriel de riposte à cette maladie, rapporte qu'à la date du 11 janvier, la République démocratique du Congo (RDC) a notifié seize nouveaux cas déclarés positifs.

Les nouveaux cas confirmés se répartissent dans quatre provinces, à savoir cinq dans le Haut-Katanga, cinq à Lualaba, quatre au Kongo central et deux à Kinshasa. Ces cas sont rapportés sur les 579 échantillons testés sur toute l'étendue du territoire national. Cependant, souligne la même source, un cas confirmé a été mis à jour à Kinshasa. Ce qui fait que le cumul du jour est de 17 cas confirmés.

Pour ce qui est des malades sortis des centres de traitement, le bulletin a indiqué qu'aucune nouvelle personne n'est sortie guérie des centres de traitement et parmi les personnes suivies à domicile, aucun nouveau



Les mesures barrière toujours d'actualité

décès parmi les cas confirmés n'a été déclaré. Quant aux personnes vaccinées contre la covid-19, il est à noter que depuis le début

de la vaccination en RDC, le 19 avril 2021, plus de neuf millions, soit 16,76% personnes ont été vaccinées, dont près de sept millions,

soit 12,57% ont été complètement vaccinées par rapport à la cible, notamment 53 984 484 personnes à vacciner.

Le nombre d'agents de santé vaccinés est de 262 788, soit 21,9%. Parmi les personnes vaccinées, il y a plus d'un million, soit 20,6% personnes d'au-moins 55 ans et près de trois millions, soit 18,5% de personnes avec comorbidité. L'objectif de la vaccination est d'atteindre deux millions et demi de personnes par mois ou 625 000 personnes par semaine. Pour rappel, depuis le début de l'épidémie déclarée le 10 mars 2020, le cumul des cas s'élève à 95 366 cas, dont 95364 cas confirmés et deux cas probables. Au total, on compte 84 223 personnes guéries contre 1 000 463 décès.

Blandine Lusimana

FOOTBALL

Oscar Maritu offre un bus neuf au FC New Jak

Une première dans le monde du football à Kinshasa. Le footballeur professionnel Oscar Maritu, évoluant actuellement en Chine, au cours d'une réception organisée le 10 janvier à son domicile au quartier Ma campagne, dans la commune de Ngaliema, a offert un cadeau surprise d'un bus à son club formateur, le FC New Jak.



Le bus offert par Oscar Maritu à son club formateur

Les clés de contact de ce bus flambant neuf ont été remises au président de ce club, Dieudonné Kishiku. Un acte généreux de reconnaissance d'Oscar Maritu à son club formateur qui lui a permis d'être ce qu'il est aujourd'hui. Suscitant de l'admiration, il devrait servir d'exemple à d'autres joueurs et sportifs congolais.

Les membres du comité dirigeant du staff technique et les joueurs du club ont vivement remercié, avec des mots de bénédiction, celui qu'on a surnommé « Le millionnaire en culotte ». Âgé de 23 ans, Oscar Maritu évolue dans l'équipe Cangzhou Mighty Lions FC, en Chine.

Martin Enyimo

PRÉPARATIFS DU CHAN 2023

Réactions d'Otis Ngoma après la défaite de la RDC face au Mali

Les Léopards locaux de la République démocratique du Congo (RDC) ont perdu 0-1 face aux Aigles du Mali de la catégorie, en match amical. Leur sélectionneur, Otis Ngoma, a livré ses impressions.

« Nous avons voulu voir tout le monde; raison pour laquelle nous avons opéré plusieurs changements par rapport au premier match. Il fallait également éviter les blessures pour les joueurs cadres. Cette situation peut nous arriver en compétition, et c'est pour cela que nous avons lancé une équipe moyenne afin de nous permettre de trouver des solutions. Nous avons tiré des leçons parce que certains joueurs étaient encore dans l'euphorie du match gagné face à la Libye. Maintenant, tout le monde s'est remis en question et nous nous focalisons sur le match de l'Ouganda », a confié le patron du staff technique des Léopards A' après le match. Pour sa part, le capitaine Djo Issama Mpeko a parlé des leçons tirées après cette défaite. « C'est une leçon à tirer pour nous tous parce que c'était le dernier match de préparation. Le staff technique devait voir tout le monde, et vous l'avez constaté à travers le onze de départ de ce match contre le Mali par rapport au match de la Libye. Cette défaite n'entame en rien notre moral et notre mental. Mais au contraire, elle nous mo-



« Otis Ngoma, sélectionneur des Léopards A' de la RDC tive davantage pour prendre des précautions. Tout ce que nous devons retenir est que tout le monde doit être prêt », a laissé entendre le latéral droit expérimenté du Tout Puissant Mazembe de Lubumbashi, capitaine et cadre de la sélection, après le match.

Les Léopards A' de la RDC entrent en lice à la phase finale de la septième édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) de football le 14 janvier à Annaba, en Algérie, contre les Crane's A' d'Ouganda, en première journée du groupe B de cette compétition.

M. E.

RENCONTRE LITTÉRAIRE

« Jamais prisonnier d'opinions ! » de Ninos Ngouama à l'honneur

Le recueil de poème de l'écrivain congolais, Ninos Ngouama, a fait l'objet, le 11 janvier à l'Institut français du Congo de Brazzaville, d'une rencontre entre les amoureux de la littérature. Au cours de cet échange, le contenu de l'ouvrage de 160 pages a été passé au peigne fin.

Les participants à la rencontre ont découvert les motivations du jeune auteur Ninos Ngouama. Les débats leur ont permis de dénicher les différents thèmes exploités dans l'ouvrage. Ce livre traite, en effet, de la nécessité des citoyens de s'exprimer librement afin de dénoncer les faits sociaux et participer au développement de leur communauté.

Parmi les thématiques abordées qui relatent les faits qui se déroulent dans un pays imaginaire, il y a, entre autres, « La bonne route pour arriver au sommet », « L'environnement accuse l'homme », « Sauver l'honneur » et « Le malheur du mort ».

Profitant de l'occasion, Ninos Ngouama a expliqué les différents sujets évoqués dans son ouvrage. Selon lui, ce recueil de poèmes lui a permis de faire la lecture du monde en apportant sa pierre à l'édi-



Une vue des participants/Adiac

« L'œuvre qui nous rassemble aujourd'hui est un engagement à trois phases : prophétique, politique et poétique. Cet ouvrage est un voyage qui nous emmène à éliminer un certain nombre de freins pour les pays africains. Les Africains sont souvent prisonniers de leurs opinions, beaucoup ont peur de libérer leur parole »

fice. « L'œuvre qui nous rassemble aujourd'hui est un engagement à trois phases : prophétique, politique et poétique. Cet ouvrage est un voyage qui nous emmène à éliminer un certain nombre de freins pour les pays africains. Les Africains sont souvent prisonniers de leurs opinions, beaucoup ont peur de libérer leur parole », a-t-il expliqué.

A travers ce recueil de poèmes, l'auteur invite ses lecteurs à dénoncer les faits politiques, spirituels, économiques qui vont à l'encontre de la société. Il estime que les couches les plus vulnérables doivent apprendre à s'imposer. Il a également parlé, dans cet ouvrage, de la démocratie à l'Africain, la formation des jeunes, le patriotisme, la valorisation des cultures et la cohabitation des peuples.

Rude Ngoma

IFC POINTE-NOIRE

Des femmes artistes à l'honneur cette semaine

Trois femmes excellent dans trois genres artistiques différents vont s'exprimer à travers leur art respectif cette semaine à l'Institut français du Congo (IFC) de la ville océane.

Le 11 janvier, à la faveur du cinéma-club, sera projeté le film documentaire « Bassi ya Loum » de Chandra Moranga. Un film qui dénonce la violence faite aux femmes par les femmes. Les comportements immoraux, les travers de la société et les violences de toutes sortes sont mis à nu dans ce film documentaire de 60 min. Comme dans un miroir, la population se découvre dans la peau de la victime et bourreau.

L'écrivaine Huguette Ganga Massanga, pour sa part, va présenter son livre « Rêve d'ailleurs », le 12 janvier, à l'occasion du cercle des lecteurs, une activité qui met le public en face des écrivains. Un moment d'échange particulier qui permet aux lecteurs de mieux connaître les hommes de lettres ainsi que leurs œuvres. Le 14 janvier aura lieu, lors de la Jam-session Mukembo Ya IFC, un concert avec Berléa Bilem qui sera accompagnée par l'artiste Baurdier Deckerpel.

Hervé Brice Mampouya



FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

Ligue 1, 18e journée

Très mauvaise opération pour Ajaccio, qui perd à domicile face à Reims (0-1). Fernand Mayembo et Bevic Moussiti Oko étaient tous deux titulaires. Le second nommé a été remplacé à la 65e.

Bradley Locko n'était pas retenu par William Still, l'entraîneur belge du Stade rémois.

Montpellier prend la foudre à Nice (1-6). Titulaires, Beni Makouana, remplacé à la pause, et Faitout Maouassa ont manqué leur prestation.

Alexis Beka Beka est resté sur le banc.

Lens et Brice Samba, titulaire, rapportent un point de leur déplacement à Strasbourg (2-2).

Chrislain Matsima n'était pas dans le groupe de Lorient, tenu en échec par Monaco (2-2). En vertu d'un accord avec son club formateur ? Rappelons que le défenseur central franco-congolais est prêt aux Merlus par l'ASM.

Auxerre coule face à Toulouse (0-5). Sans Brayann Pereira et Nathanaël Bouekou, non convoqués.

Camille Delourme

JUDO

Des nouvelles orientations données aux membres de la commission nationale des arbitres

Les membres du bureau exécutif de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fécoju-Da) ont échangé avec ceux de la commission arbitrale de cette fédération.

L'arbitre est le pilier du déroulement d'un combat et il est au cœur du développement du judo. Les participants à cette ren-



Les arbitres en face du bureau exécutif/Adiac

Au cours de la rencontre, tout a été dit et le bureau exécutif a dévoilé les nouvelles orientations pour cette année. « Nouvelle année, nouvelle dynamique et nouveau rythme de travail. Ces moments d'échange sur l'avenir de notre noble sport seront fréquents. Nous devons, pour cette nouvelle année, redoubler d'efforts afin de non seulement

garder la dynamique mais aussi faire mieux », a lancé Me Francis Nel Ata, président de la fécoju-Da. Il a également signalé qu'il y a des nouvelles opportunités, notamment des formations qui seront organisées dans les prochains jours. Me Ata a, par ailleurs, signifié que cette année sera consacrée à la formation et l'évaluation des acteurs du judo au Congo.

contre, venus de quelques ligues, ont fait des propositions pour la poursuite et la réalisation du projet fédéral. Pour conclure, le président de la fédération a souhaité que 2023 soit une année de bonne collaboration avec tous les partenaires et de la bonne gouvernance.

Rude Ngoma

HANDBALL

Avicenne Nzikou souhaite redynamiser les compétitions à Brazzaville

Au cours d'un point de presse animé récemment, le président de la ligue départementale de handball de Brazzaville, Avicenne Nzikou, a dévoilé ses nouvelles ambitions.



Brazzaville, estime-t-il, est le miroir du handball congolais et doit désormais organiser des compétitions de façon professionnelle et mieux structurer malgré les difficultés. En application des décisions fédérales concernant le nombre des athlètes étrangers devant évoluer dans un club, le président de la ligue pense que cela permettra de créer la concurrence sur le plan local et poursuivre l'évolution des athlètes.

« Pour un pays qui est médaillé de bronze, il faut vraiment un championnat performant afin de permettre à nos athlètes de non seulement garder le cap mais aussi de se surpasser. Nous avons besoin de l'accompagnement pour réaliser notre ambitieux projet sportif », a-t-il indiqué.

C'est sans nul doute pour cette raison que la ligue organise dans les prochains jours un tournoi de mise en jambes des clubs de Brazzaville afin de préparer les championnats. Avicenne Nzikou a, par ailleurs, salué l'initiative du gouvernement qui a congratulé le dynamisme des Diables rouges seniors dames, médaillées de bronze à la dernière édition de la Coupe d'Afrique des nations.

R.Ng.

EN VENTE

MATIERE DE LENTEUR
RECUEIL DE POESIE

Je réside dans les mots empruntés aux territoires flabbes de la France et coconnes de la pure poésie je réside dans les mots étroits, des mots chevilles qui me situent en langue intermédiaire entre deux pays et appartenant deux pieds d'un homme à une tête.

Je réside dans les mots ennemis quand ne grande pas la tonnerre pendant l'hiver et que les kits scolaires disparaissent et entrent dans le couloir de vie avec tant de barge.

Essentiellement poète Omer Massem est universitaire et acteur culturel. Il vit à Brazzaville en République du Congo. Il est l'auteur de "Le Couteau sans manche" (2011), de "Ne plus voir, Poèmes d'attente pour Jean-Baptiste Billembé-Samba" (2013), de "Les Fragments sauvegardés" (2014), "Matière de lenteur", initialement publié en édition bilingue (français-français) en 2019, est son quatrième recueil de poésie.

15 €

les éditions +

Laurent Tongo

LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA CEMAC
ÉTUDE COMPARÉE

ESSAI

Omer MASSEM

Ne laisse pas la nuit tomber sur tes épaules

POÈMES DES CINQ CONTINENTS

L'Harmattan

Roland BEMBELLY

Code des Hydrocarbures du Congo

Notes, commentaires, jurisprudence et éléments de droit comparé

Roch Cyriaque GALEBAYI

Le Commandant Marien Ngouabi
(1938-1977)

Un leader charismatique et un modèle pour l'Afrique

Préface du Pr Théophile OBENGA

Jacques N'GOULOU

Paradoxe de l'agriculture congolaise

Préface de Jean-Jacques BOUYA, Ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme et des Grands Travaux

Noëilly Galoy

Les Grandes Femmes sont faites de petites filles

Édiivre

Sorel Eta

L'université de la forêt
Avec les Pygmées Akas

NOUVELLES TERRES

pub

Rigobert Sabin BANZANI

Le droit de l'urbanisme au Congo
Stratégies publiques de maîtrise foncière et pratiques privées

L'Harmattan

Pierrick MOUNDOUZO

PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)



Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

BA, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

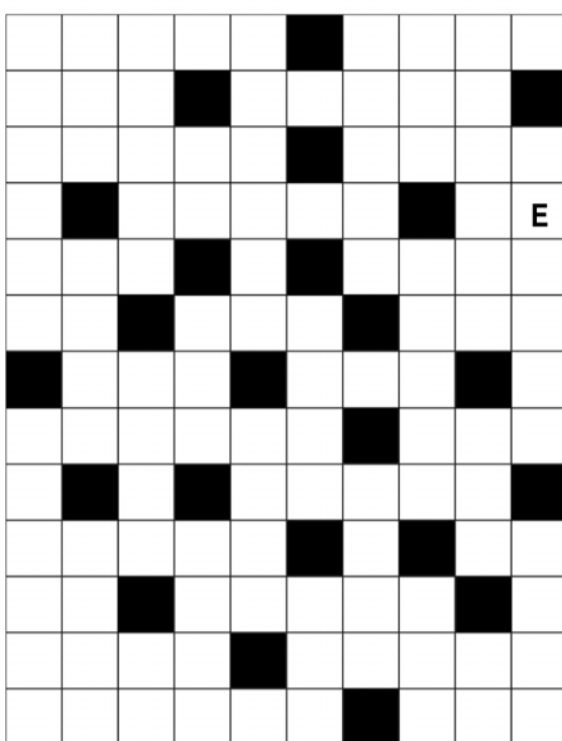


LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

SOLUTION :
Le mot-mystère est : *barracuda*

P N R A H U
M E R O V I N G I E N S
T U B A O R T I E
H O M E R E A E D E S
M I L I T A I R E A
P A N C A R R E L E T
N A V E T T E B R U
F E N I L I L E R
T E L E C H A R G E
T R E T E A U V G E
A N U L N A M A
T C H A D E O L I E N
L U M I E R E D A N
N E M N U L I E U E
R E J E T E V E X E



- 2 LETTRES**
EN - ET - IL - OR - SA - SE - TV
- 3 LETTRES**
ARA - ARE - ART - AUX - CDD - CIL - DES - ERE - ETE - PET - PEU - RER - TAS - TRI
- 4 LETTRES**
ACRE - ACTE - ARIA - CLEF - NIET - RHIN - RIRE - RUER - SPOT - UREE - UVÉE - VETO
- 5 LETTRES**
ABCES - AERER - BIAIS - CARVI - ENTRA - ETAUX - HERSE - PARCS - SABIR - STERE - ULULE
- 6 LETTRES**
DANOIS - ESSUIE - FECOND - FETARD - FEUTRE - SABBAT - TRE-SOR

F R A N C B A H T
L U I R E U N I E
O M A I T R E L
R E A L E I R E
I L L A N I D S
N A B A B S E U E
G E U F O Q I
Y U A N S B R U N
E A U E P I E E
N T U G S
P E S O L I R E
R A E U R O O N
G R I E F T A C T

• SOLUTION DE LA GRILLE N°665 •

1	7	5	2	4	9	3	6	8
8	9	4	1	6	3	2	7	5
3	6	2	5	8	7	9	1	4
4	2	7	3	1	5	8	9	6
9	1	6	4	7	8	5	2	3
5	8	3	6	9	2	1	4	7
7	5	1	9	3	4	6	8	2
6	3	8	7	2	1	4	5	9
2	4	9	8	5	6	7	3	1

• SOLUTION DE LA GRILLE N°671 •

4	6	1	8	7	5	2	9	3
3	7	5	2	1	9	8	4	6
8	2	9	3	6	4	1	5	7
9	4	2	1	8	3	7	6	5
6	8	7	4	5	2	3	1	9
1	5	3	7	9	6	4	2	8
2	3	6	5	4	8	9	7	1
5	1	8	9	2	7	6	3	4
7	9	4	6	3	1	5	8	2

B A N Q U I S E C L U S E J E
E T A V A R C L C H E F U M M
N T P O E S I E D T A M Y A N
R C A N N E T R H G E N T O N
E A R M V T A P O N O O I L I
Z E E R O V A T T N U S E G M
U T E L U R B V Y C E I U O S
L Y R B A O A S R T P S E U A
L H F M U G S O T I S R E J J
E P N L A E I E H O E U R A R
Z O I B D X L C B G L S E T A
A E O O F E I L E R A B Y T I
R N G N I O C M A U O D U A V
D A E V E H A R E N G N R H A
P O L K A R U E H C I U G A C

- | | | |
|-----------|---------|----------|
| AGUICHEUR | CROIX | LUZERNE |
| APTE | ECLUSE | MATOU |
| AROMATE | FAGOT | MAXIME |
| BANQUISE | GOINFRE | MEGERE |
| BASILIC | GOUJAT | NEOPHYTE |
| BOSSU | GRUYERE | NOISETTE |
| BOULIER | HARENG | PAGODE |
| BUVARD | HUBLLOT | POESIE |
| CANNE | JASMIN | POLKA |
| CAVIAR | JUMENT | RELIEF |
| CHIPIE | HEVEA | SURSI |
| CIGALE | LEZARD | SYNONYME |
| COING | LIEVRE | VAGABOND |
| CRAVATE | LOTTE | VAUDOU |

LEX, C'EST SON RAYON COMPAGNE DANS LE DESERT

STATUETTE PASTIS TURC

GRAPPILLA APERÇU

CALE D'USINAGE LUMINAIRE

REPTILE

DE MAUVAISE FOI 3 POINTS AU RUGBY

POÈME CHANTÉ TYRAN

TRAVERSE BUDAPEST VIRUS AFRICAÏN

UNE MIRELLE ACTRICE

SENTEUR LITTORALE TOUR DE CIRQUE

RICHESSSE EPAULERA

PLANTE POTAGERE PRONOM PERSONNEL

HABILÉ VOSIN DES ITALIENS

PÉRIODE CHAUDE ANIMAL

VOILE D'AVANT

AGACE

PRÉSIDENT AMÉRICAIN VIEUX

MANTEAU DE LAINNE PRINCESSE HINDOUE

DISTIDENT

ERUCTENT

ABIMER VOISIN DE LA RUSSIE

NOTOIRE HÉROS DU DÉLUGE

SEIGNEUR DE LA JUNGLE

SÉDUIT

DEUX À ROME CELÉRIÉ

ENDUIT CÉRÉALE

SAVOIR-FAIRE FAIT FEU

FAIT L'AFFAIRE PARTICULE

IMPREVU PREMIÈRE NOTE

PARESSEUX

CANARD SAUVAGE PLANTE TEXTILE

DANS LA GAMME PRONOM RÉFLÉCHI

CACHÉ

PAS FUTÉE

POSSESSIF

PRÉCÉDA POUTINE

GUERRIER MONGOL

• SUDOKU • GRILLE N°666 • DIFFICILE

8				1	2		
		5	6		7		
	3		2		4		
5		7	8	2			
		6	1	4			8
	5		9				6
	8		4	7			
	7	3					9

• SUDOKU • GRILLE N°672 • FACILE

		8	2	5		4	
3		5	4	9		7	
	2					6	1
8			1	3		7	9
	4			8			2
2	9		6	7			8
4	7						1
		1		6	4	2	7
	3		7		1	8	

DIPLOMATIE

Le ministre algérien des Affaires étrangères reçu à Brazzaville

Le président Denis Sassou N'Guesso a reçu, le 11 janvier à Brazzaville, le ministre d'Etat algérien en charge des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, qui lui a transmis un message de son homologue, Abdelmadjid Tebboune.

« Chacun connaît les qualités du président Denis Sassou N'Guesso, sa grande expérience des relations internationales, des médiations africaines. Il a présidé à deux reprises notre organisation continentale. Il a, certainement, de ce point de vue-là, beaucoup apporté à notre continent », a déclaré le chef de la diplomatie algérienne à l'issue de l'audience.

« Nous espérons qu'à l'occasion du prochain sommet de l'Union africaine, les présidents algérien et congolais pourront offrir à l'Afrique une grande part de mobilisation optimale dont nous avons besoin dans le contexte interna-



Le président Denis Sassou N'Guesso recevant le message de son homologue algérien/DR
«... tional menaçant et exigeant d'aujourd'hui et de demain », a-t-il ajouté. Le ministre d'Etat algérien en charge des Affaires étrangères a saisi l'occasion

pour évoquer avec le chef de l'Etat congolais les questions liées à la paix et à la sécurité sur le continent africain.

« Nous avons échangé sur un certain nombre de foyers de tensions et de conflits, le climat général des relations interafricaines, le renforcement de l'action africaine commune, le rehaussement de l'efficacité de l'architecture africaine de paix et de sécurité en ce qui concerne la prévention, la détection de conflits », a-t-il expliqué. Pour lui, en effet, les efforts devraient être déployés de manière particulière aux fins de trouver des solutions africaines aux conflits qui touchent l'Afrique.

La Rédaction

VICTOIRES DE LA MUSIQUE

Une multitude de nominations pour Stromae

La 38^e édition des Victoires de la musique, diffusée sur France 2, aura lieu le 10 février à La Seine musicale, à Paris.

Stromae a fait son retour avec un album bien nommé, «Multitude». Le Belge, cité dans quatre catégories, est en tête des nominations, dévoilées lundi, pour les 38es Victoires de la musique, prévues le 10 février. L'artiste, de retour après une pause imposée par un burn-out, est engagé pour les trophées d'artiste masculin, d'album («Multitude»), de chanson («L'enfer») et de création audiovisuelle pour le clip «Fils de joie».

Il ne sera pas dépaycé le 10 février à La Seine Musicale, aux portes de Paris, puisque l'année dernière, il officiait comme maître de cérémonie des 37es Victoires. «J'ai un côté compétiteur», confiait Stromae en mars 2022 à l'AFP. Ça tombe bien, le voilà en pole position.

Oubliée la dépression aggravée par les effets secondaires d'un antipaludique, qui l'avait cloué au sol il y a quelques années, dans le sillage d'une tournée mondiale épuisante. À 37 ans, Stromae a repris son envol. Pour lancer le successeur de son album «Racine carrée» (2013, celui de la consécration), il a créé l'événement en interprétant au journal de 20 h de TF1 «L'enfer», morceau choc sur la dépression et les pensées suicidaires qui accompagnent ce mal. «Tant mieux si ça permet à certaines personnes de vouloir se

soigner, de mettre des mots sur des choses qui n'étaient pas identifiées jusque-là», disait-il encore à l'AFP en mars.

Deux autres Belges dans la course Il commence désormais ses concerts par «Invaincu», hymne à la vie après son passage à vide. «Dans «Invaincu», je parle du combat qu'on peut tous avoir face à la maladie, au sens large, mais je suis quand même un challenger; bien que plus assagi qu'avant. Je vois Billie Eilish, Aya Nakamura, Adele qui font des super scores et j'ai envie d'essayer moi aussi, de me mesurer; ça regarde l'ego », déclarait-il encore.

Il a tiré son épingle du jeu sur le marché français, terminant troisième des meilleures ventes d'albums en 2022 derrière OrelSan et Ninho. Pour les Victoires, Stromae devance OrelSan, avec trois nominations, et une autre Belge, Angèle, avec trois nominations également.

On entendra parler de la Belgique le 10 février, puisque Pierre de Maere, autre artiste de ce pays, s'avance avec deux nominations, tandis que Mentissa, également Belge, est citée une fois.

Deux nominations reviennent au trio formé par Ben Mazué, Grand Corps Malade et Gaël Faye pour



Stromae

leur projet «Éphémère». Souvent concurrents dans les Victoires, les trois artistes sont de vrais amis dans la vie.

Les trois comparses se sont enfermés dans le sud de la France quelques jours pour écrire et chanter. De cette parenthèse est né cet album qui contient une belle pépite avec une chanson drôlissime sur l'enlèvement de Benjamin Biolay sur fond de Victoires de la musique... Un Biolay, d'ailleurs, absent des nominations

cette année.

En 2022, les Victoires de la musique avaient été écrasées par OrelSan et Clara Luciani. Le rappeur avait signé un triplé dans les catégories artiste masculin, chanson («L'odeur de l'essence») et création audiovisuelle pour son documentaire «Montre jamais ça à personne».

La chanteuse avait réalisé un doublé avec le trophée d'artiste féminine et le prix de l'album («Coeur»). Les 38es Victoires de

la musique seront diffusées sur France 2 et France Inter.

La liste des nommés aux Victoires de la musique 2023

Artiste masculin: Bigflo et Oli, Ben Mazué, Grand Corps Malade et Gaël Faye, Stromae

Artiste féminine: Angèle, Izia, Pomme

Album: «By your Side» de Jeanne Addad, «Éphémère» de Ben Mazué, Grand Corps Malade, Gaël Faye, «Consolation» de Pomme, «Multitude» de Stromae, «Nonante-cinq, la suite» d'Angèle

Chanson originale (vote du public): «Coeur» de Clara Luciani, «Flamme» de Juliette Armanet, «L'Enfer» de Stromae, «La Quête» d'Orelsan, «Un jour je marierai un ange» de Pierre de Maere

Concert: Juliette Armanet, Clara Luciani, Orelsan

Création audiovisuelle: «Coup de vieux» de Bigflo et Oli, réal. Brice VDH, «Fils de joie» de Stromae, réal. Henri Scholfield, «La Quête» d'Orelsan, réal. Victor Haegelin
Album de l'artiste masculin le plus streamé: «Jefe» de Ninho
Album de l'artiste féminine le plus streamé: «Nonante-cinq» d'Angèle
Révélation masculine: Pierre de Maere, Tiakola, Jacques, Lujipeka
Révélation féminine: November Ultra, Emma Peters, Mentissa